BIOFORCE

Rapport de Mission:

Avec l'Office du Sanctuaire de Mwaluganje, Kwale Kenya Poste : Coordinatrice de Projet Décembre 2010- septembre 2011



Par Delphine Thibaut Promotion ASI 2008-2009

Sommaire

| INTRODUCTION | |
|---|------------|
| Prologue | page 4 |
| 1. Contexte géographiques de la République du Kenya | page 5 |
| 2. Contexte Géopolitique du Kenya | page 6 |
| 2.1 Son histoire | |
| 2.2 Sa politique intérieure aujourd'hui | page 8 |
| 2.3 Sa politique extérieure | 1 0 |
| 2.4 Sa situation économique | |
| 3.Présentation des organismes de la solidarité internationale | |
| 3.2 L'Office du Sanctuaire de Mwaluganje | 1 0 |
| 3.3 L'Association Sens Afrique | page 16 |
| | |
| II PROFIL ET DESCRIPTIF DE POSTE | 2 |
| Plan d'action individuel | page17-20 |
| | 21 |
| III. LA MISSION DESCRIPTION ET ANALYSE DES ACTIVITES | 1 0 |
| 1. Octobre –novembre 2010 : mes tâches au siège en France | 1 0 |
| 2. Décembre 2010 : mes tâches au Kenya pour la mission exploratoire | |
| 2.1 Le diagnostic | 1 0 |
| 2.2 Analyse de la demande | 1 0 |
| 2.3 Les bénéficiaires | 1 0 |
| 2.4 Les acteurs | 1 C |
| 2.5 La cartographie de l'Environnement | • 0 |
| 2.6 Arbre à problème | 1 0 |
| 2.7 Cadre logique | |
| 3. Janvier-avril 2011 : Mes tâches de retour en France | 1 U |
| 3.1 Demande de financement auprès d'organismes publiques | |
| 3.2 Action communication : levés de fonds auprès du grand public | |
| 3.3 En avril, le constat | 1 0 |
| 4. Mai à Septembre 2011 : les objectifs à mettre en place sur le terrain | |
| 4.1 Mai 2011 : Planification des tâches /élaboration du plan de financement | 1 0 |
| 4.2 Juin 2011 : assurer la gestion de la fabrique du papier | |
| 4.3 Juillet 2011 : renforcement des compétences de l'équipe | • 0 |
| 4.4 Aout 2011 : organisation et mise en place des congés solidaires Planète Urgence | • 0 |
| 4.5 Septembre 2011 : préparation retour en France | page 30 |
| IN I A VIII EN MICCION | 21 |
| IV. LA VIE EN MISSION | 1 0 |
| 1. Conditions de vie personnelle | 1 0 |
| 1.1 hébergement | |
| 1.2 santé | |
| 1.3 relations avec la population | |
| I /I I ONGITIONS do 110 ON OGUINO | 20000 11 |

| V. ANALYSE ACTIVITES REALISES EN MISSION | page 35 |
|--|------------|
| 1. Problèmes rencontrés et solutions mises en œuvre : recommandations et suggestions | page 35 |
| 1.1 Le suivi de la faune : organisation du comptage | |
| 1.2 Les visiteurs dans le Sanctuaire | |
| 1.3 L'atelier de papier : les commandes se concrétisent | |
| 1.4 Ecole frontalière au Sanctuaire. | |
| 11 Devie il vitaliere da Sanctaun e | page |
| VI .CONCLUSION | page 40 |
| Iconographie Photos | |
| Défenses trouvées après un braconnage, Kenya Wildlife Service, Kwale 2011 | nogo 1 |
| Richard Leakey, kenyan, anthropologue, militant pour la sauvegarde des éléphants | |
| Noble Omanais vivant sur la côte kenyane au 19ème siècle | |
| Construction chemin de fer « Mombasa-Nairobi » | |
| Emeute inter ethniques post élection 2008. | 1 0 |
| Coalition entre Raila Odinga et Kibaki présidentielle 2008 | |
| Stand « Sens Afrique » dans le cadre du Festival Africain à Nice octobre 2010 | |
| Parc des expositions de Nice, stand Sens Afrique septembre 2011 | |
| Braconnage éléphanteau, produits à partir de l'ivoire pour les asiatiques-site IFAW | |
| Conférence sur la Forêt par « Recherche et avenir » mars 2011 Université de Nice | |
| Installation des produits de la fabrique de papier de Mwaluganje à la poste du Cannet | |
| Le comptable et la chargée du Marketing, bureau du comité Kwale 2011 | |
| Image campagne contre l'extinction de l'éléphant sur le site www.ifaw.org | |
| Mise en sachet des produits de la manufacture de papier été 2011 | |
| Photo de l'équipe de l'atelier de papier de Mwaluganje 2011 | |
| Bureau de l'office de Mwaluganje Kwale avec le logisticien 2011 | |
| Lodge pour les séminaires et l'accueil des congés solidaires | |
| Maison d'accueil des volontaires à Kwale été 2011 | |
| Vendeuse de beignets au marché de Kwale été 2011 | |
| Vue du Sanctuaire des éléphants de Mwaluganje | |
| Petites filles dans les rues de Kwale été 2011 | |
| Boutique épicerie des femmes de Kwale été 2011 | |
| Majaliwa Thibaut, mon fils devant le Sanctuaire de Mwaluganje | |
| Femme Masai au porte du Parc de Stavo été 2011 | |
| Photo de l'équipe du bureau de Mwaluganje à Kwale | |
| Ali, l'assistant du Directeur dans son bureau | |
| Le bureau du KWS à Kwale –transport des animaux-feu d'ivoires contre braconnage | |
| Famille d'éléphants – plan -Barrière électrifiée du Sanctuaire de Mwaluganje | |
| Eléphants du Parc Stavo - Entrée et vue du Sanctuaire de Mwaluganje | |
| Employé de la fabrique – volontaires fabricant du papier-maison locale en banco | |
| Atelier – création- séchage - résultat du papier par les employés du Sanctuaire | |
| L'instituteur Salim- Ecole Ng'onzini- maquette en argile du Sanctuaire-enfants frontaliers | |
| Abatage d'éléphants Afrique – site internet : www.centerblog.com | |
| | |



Braconnage, Kenya Wildlife Service, Kwale 2011

PROLOGUE

Je me suis penchée sur la conservation de la biodiversité Africaine bien avant la création de l'association « Sens Afrique », depuis toute petite je porte un vif intérêt sur la richesse culturelle et naturelle de l'Afrique.

Mes connaissances du Continent Africain m'ont permis de guider les circuits de Nouvelles-frontières en Afrique de l'Ouest et de l'Est. J'ai également travaillé à la Grande Halle de la Villette à Paris, attachée aux Services des Relations Publique où j'ai participé à de nombreuses opérations culturelles tel que le montage du « Jardin Planétaire », le festival culturel malien « Malikow », l'hommage au « Génocide du Rwanda» avec l'ambassadeur et surtout la grande exposition « Hommes et Bêtes »... A travers ces manifestations j'ai pu enrichir mes connaissances et tisser mes réseaux sur les problématiques de l'environnement planétaires et les conflits entre les hommes et les animaux.

L'information suivante m'a tout d'abord sensibilisé, en 1966, le Kenya comptait 170 000 éléphants, avec le braconnage et la sécheresse, la population des pachydermes est descendue à 16 000 individus en 1989. C'est donc une chute de la population de plus de 90 % sur 20 ans. Pour le compte de riches occidentaux et asiatiques, les communautés locales pour quelques kenya shilling prennent le fusil et déciment leur population d'éléphant. Cette chasse n'a malheureusement pas pour but finale de nourrir la population mais de répondre à la demande du trafic illégal de l'ivoire et de satisfaire l'égo en matière de chasse de ces riches commanditaires. Ce contexte a éveillé en moi l'envie de défendre la cause des éléphants et des hommes vivants à leur côté car pour enrayer la pauvreté, les populations locales doivent travailler en synergie avec la protection des ressources naturelles de leurs régions. Une graine commençait à germer en moi. C'est ainsi qu'en 2004, je crée l'association Sens Afrique avec une collègue et je pose ma base au Kenya. La richesse de la biodiversité kenyane fait que ce pays représente mon fer de lance depuis dix ans en terme de projet solidaire.

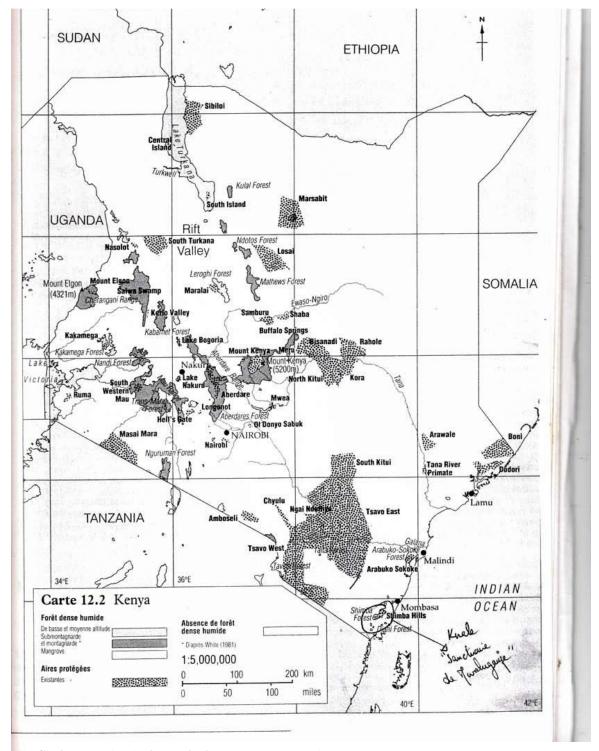
En 2004, nous avons répondu à un appel d'offre du Kenya Wildlife Service sur la question de comment « Réhabiliter le tourisme dans la région de Kwale ». Nous sommes donc parties plusieurs mois à Kwale récolter des informations. Nous avons monté un dossier conséquent que nous avons présenté à la « Guilde Européenne » à notre retour sur Paris. Malheureusement les fonds n'ont pas été levés. Je me suis empressée de postuler à la formation Bioforce en 2008 car je savais qu'il me manquait des outils nécessaires pour m'engager totalement et de manière professionnelle dans la solidarité internationale. Sortie de Bioforce, j'ai postulé pour des postes dans des ONG reconnues. J'étais motivée par des missions d'urgence mais souvent elles s'avéraient incompatible avec ma vie de famille. En 2010, j'ai démarché des porteurs de projet tel que le Secours Catholique, la Guilde Européenne décidée à réaliser le projet du Kenya. En parallèle à ces démarches, j'ai envoyé mes intentions aux organismes environnementaux kenyans. Je reçois une réponse positive en avril 2010 pour me faire missionner à « l'Office du Sanctuaire de Mwaluganje » au Kenya par l'intermédiaire de l'association Sens Afrique.

La formation Bioforce m'a permis de combler mes lacunes et aujourd'hui, je peux dire que mes espoirs, mes souhaits se concrétisent et deviennent réalités...

C'est ainsi que je vais vous exposer avec fierté, dans ce rapport de mission, la mise en œuvre d'actions pour encourager les populations locales à gérer de manière durable les ressources naturelles de leur pays et d'en percevoir des revenus.

1. Contexte géographiques de la République du Kenya

Superficie: 582 650 km2 - **Population (2010)**: 38,6 millions



Capitale: Nairobi Villes principales: Mombasa, Kisumu, Nakuru

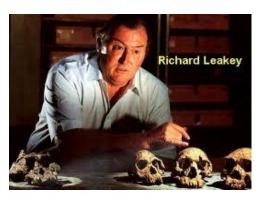
Langue (s) officielle (s): anglais, swahili, plus 40 autres langues- Monnaie: shilling kenyan, 1 € = 109,65 KES (février 2010)

Composition ethnique : Kikuyus 22%, Luhyas 14 %, Luos 13%, Kalenjins 12%, Kambas 11%, Kisii 6%, Merus 6%, autres Africains 15%; non-africains (asiatiques, arabes, européens) 1%

Données démographiques : Croissance démographique (1999-2009) : 3 % - Espérance de vie : 55,6 ans (PNUD 2010)

2. Contexte Géopolitique:

2.1 Son histoire pour une bonne immersion dans le pays ...



- 2 à 3 millions d'années avant notre ère : Présence d'australopithèques, dans la Rift Valley, au Kenya et en Tanzanie, attestée par les fouilles menées par les équipes réunies autour des paléontologues Louis et Mary Leakey, puis de leur fils Richard Leakey.
- Durant le 1er millénaire avant J.-C.: Des agriculteurs bantou s'établissent sur les hauts plateaux, sur les bords du lac Victoria.
- A partir du XIème siècle : Des populations nilotiques, venues du Nord, introduisent l'élevage des bovins et développent des royaumes.
- XVIIème siècle : Les Massaï, pasteurs-guerriers d'origine nilotique, seraient arrivés par le nord du lac Turkana. Laissant les Hautes Terres aux Bantous, ils préfèrent s'établir dans les plaines du Centre et du Sud.
- 1830 : Le territoire des Massaï s'étend du nord-est du lac Victoria jusqu'à la latitude de Zanzibar. Une barrière que les marchands swahilis puis les Européens doivent contourner par le sud pour parvenir jusqu'aux Grands Lacs.

Le commerce swahili

Après le XIème siècle: Les régions côtières sont dominées par des négociants arabes, originaires du sud de la péninsule Arabique. Ils créent des comptoirs zenj (mot désignant l' « homme noir »), dont les plus importants sont Malindi et Mombasa. De là, ils contrôlent le commerce avec l'intérieur (esclaves, ivoire et plumes d'autruche). Ces ports constituent un maillon essentiel pour le commerce de l'océan Indien. Une culture composite arabo-bantou s'y développe dont la langue, le swahili, devint celle des échanges en Afrique orientale. Indépendants les uns des autres, les États zenj, progressivement formés, sont souvent dominés par des puissances extérieures. Ainsi, le sultanat de Mascate-et-Oman rivalise des siècles durant avec les Européens pour la suprématie sur cette côte.

- 1497 : Les Portugais, à la suite de Vasco de Gama qui, en route vers l'Inde, ont contourné le cap de Bonne-Espérance et fait escale à Mombasa en 1498, tentent de monopoliser le commerce de l'océan Indien. Durant plus d'un siècle -et malgré les résistances-, ils dominent les États zenj.
- **XVIème siècle :** La forteresse de Fort-Jésus, édifiée au à Mombasa, demeure le témoin de la puissance portugaise sur la côte.
- Première moitié du XVIIIème siècle : Les Portugais sont chassés par les Omanais.

La Dynastie Omanaise



- Début du XIXème siècle : Le sultanat d'Oman -qui a conclu un traité d'amitié avec les Britanniques, dont l'influence s'affirme dans cette partie de l'Afrique- a conquis tous les États zenj situés au nord du cap Delgado. Maître d'un vaste empire commercial, Oman n'essaye pas de dominer les populations de l'intérieur.
- 1830 : La capitale du sultanat est transférée de la péninsule Arabique dans l'île de Zanzibar, au large de l'actuelle Tanzanie. Les plantations de girofle de Zanzibar et les palmeraies à huile de Mombasa nécessitent une main-d'œuvre importante, qui est pourvue par la traite des Noirs. Contrôlée depuis Mombasa et Zanzibar, la traite négrière s'étend à l'intérieur de l'Afrique jusqu'au Congo. Les négriers swahilis effectuent parfois des raids mais, le plus souvent, achètent les esclaves aux ethnies ou tribus locales dominantes. Les Kambas du Kilimandjaro participent ainsi au « commerce honteux ».

Le consul britannique à Zanzibar prend la tête du mouvement anti-esclavagiste

- Vers 1850 : En échange de garanties concernant le maintien de sa domination sur la côte, le sultan d'Oman signa des traités limitant ce commerce.
- 1873: Le sultan d'Oman accepte d'abolir la traite.

La colonisation britannique



- De 1873 à 1886 : Le consul britannique John Kirk encourage le sultan à annexer à son empire les territoires de l'intérieur. L'unification territoriale aurait à terme profité aux Britanniques, en lutte avec les Allemands pour le contrôle de l'Afrique orientale.
- 1885 : Les zones d'influence respectives sont définies au congrès de Berlin. Les Allemands obtinrent la côte du Tanganyika (une partie de l'actuelle Tanzanie) et le Kenya revint aux Britanniques. Dans un premier temps, les intérêts britanniques sont représentés par l'Imperial British East Africa Company.
- 1896 : Le Foreign Office en prend le contrôle direct, sous prétexte de construire une voie ferrée reliant Mombasa au lac Victoria. Des travailleurs indiens sont employés à la construction de cette ligne qui doit faciliter la conquête de l'intérieur du pays. Les populations locales ne résistent guère à l'extension du protectorat britannique.

Les chefferies autochtones sont maintenues, supervisées par les chefs de district britanniques placés sous l'autorité d'un gouverneur nommé par Londres. Les meilleures terres sont cependant réservées aux colons. Avant 1900, certains avaient commencé à s'installer dans la région de Nairobi.

- A la fin de la Première Guerre mondiale : Environ 9 000 colons sont établis sur les hauts plateaux.
- 1919 : La population autochtone est gravement affectée par la famine : Kikouyou, Kamba et Luo se révoltent à plusieurs reprises contre l'accaparement de leurs terres.
- 1920 : Le Kenya devient une colonie de la Couronne, mais la situation des autochtones n'évolue guère. Elle est même aggravée par les effets de la crise économique de 1929. Nombreux sont ceux qui sont contraints d'émigrer vers les villes. Le nouveau statut colonial permet cependant la création d'associations: les Kikouyou fondent ainsi, en 1925, leur formation, afin de lutter pour la redistribution des terres. Jomo Kenyatta devint le secrétaire général de la Kikuyu Central Association (KCA). Il se rend, en 1929, à Londres afin d'en appeler à l'opinion britannique et internationale.
- 1940 : La KCA est interdite. Kenyatta demeure en exil jusqu'en 1946. Revenu dans son pays, il prit la tête du mouvement indépendantiste.

La lutte pour l'indépendance

- 1952 : Les Mau-Mau, membres d'une société secrète kikouyou, se révoltent contre les autorités et les colons britanniques. La révolte des Mau-Mau, qui dure quatre ans est violemment réprimée. La répression frappe l'ensemble des Kikouyou sans distinction:
- 13 000 d'entre eux sont tués. Kenyatta est emprisonné pour complicité présumée avec les Mau-Mau. Le changement, pourtant, est inéluctable: les autorités coloniales favorisent la constitution d'une classe moyenne africaine, en encourageant les autochtones à s'engager dans les cultures d'exportation.
- 1957 : Les petits planteurs africains sont autorisés à élire huit représentants au Conseil législatif de la colonie.

Le mouvement indépendantiste, dans le même temps, se structure.

- 1960 : L'Union nationale africaine du Kenya (Kenya African National Union, KANU) est fondée, dont Kenyatta prend la direction après sa libération, l'année suivante. Ronald Ngala et Daniel Arap Moi font rapidement scission, entraînant les ethnies minoritaires opposées à la domination des Kikouyous. Ils fondent l'Union démocratique africaine du Kenya (Kenya African Democratic Union, KADU). Une conférence constitutionnelle prépare l'accession à l'indépendance.
- 12 décembre 1963 : Accession à l'indépendance. Kenyatta, dont le parti avait remporté les élections, devint président de la nouvelle République.

Le Kenya de Kenyatta

Les terres rachetées aux Européens sont redistribuées selon des critères ethniques et tribaux et une élite kenyane, en majorité formée par les Kikouyous, se constitue. La stabilité politique, due à l'hégémonie de la KANU, parti unique de facto à partir de 1969, attire d'importants investissements étrangers. Une nouvelle zone industrielle est créée près de Thika, et le centre de Nairobi est modernisé. *L'industrie du tourisme, reposant sur les grandes réserves nationales d'animaux sauvages, se développe rapidement et devient une ressource importante*. Le prestige de Kenyatta, nommé le Mzee (l'ancien avisé), demeurait grand lorsqu'il meurt, en 1978.

Une succession difficile: l'arrivée au pouvoir de Daniel Arap Moi, un Kalenjin, ne se fait pas sans tensions au sein de l'appareil d'État. Deux mois plus tard, des unités de l'armée de l'air tentent de le chasser, mais elles sont repoussées par des troupes loyalistes. Les tensions sociales suscitées par la crise économique et l'accroissement démographique très important ne cessent de s'exacerber durant toute la décennie, alors même que le régime réprime toute opposition

- 1990 : Assassinat du ministre des Affaires étrangères, Robert Ouko, un Luo, fut à l'origine d'affrontements intercommunautaires. Daniel Arap Moi est réélu en 1992, lors des premières élections libres. Depuis cette date, les affrontements intercommunautaires se sont poursuivis. Des dizaines de milliers de Kikuyus sont chassés de la Rift Valley par les Kalenjin et les Massaï. Des centaines de fermiers luo doivent également quitter leurs terres.
- Juillet 1995 : La Grande-Bretagne suspend à nouveau son aide au Kenya, en raison des violations des droits de l'Homme.
- 1997 et 1998 : Des Kikuyu et des Kamba font l'objet d'attaques et d'exactions qui entraînent la mort de plusieurs centaines de personnes et l'exode de 150 000 autres.
- Janvier 1998 : Daniel Arap Moi, qui brigue un cinquième mandat, est réélu au terme d'un processus électoral marqué par de nombreuses irrégularités. L'opposition, qui n'a jamais su présenter une alternative crédible au pouvoir, accuse le président Moi d'attiser les tensions communautaires afin d'apparaître comme le seul recours possible dans un contexte troublé. Celui-ci entame son dernier mandat, et une lutte pour la succession a commencé au sein de la KANU.

2.1 Sa politique intérieure aujourd'hui

Président de la République : Mwai Kibaki

Premier Ministre: Raïla Odinga

Président du Parlement : Kenneth Marende

Le Kenya, indépendant depuis 1963, a longtemps fait figure d'exemple en matière de stabilité politique et de transition démocratique. En 1992, le multipartisme a été établi et, lors des élections présidentielles de 2002, l'ancien président Moi qui avait dirigé le pays depuis 1978, a accepté la victoire du candidat de l'opposition MwaiKibaki.

Les germes de la crise de décembre 2007

Malgré de réelles réformes, les Kenyans reprochaient à M. Kibaki de ne pas être allé assez loin dans certains domaines :

- *gouvernance*: la lutte contre la **corruption**, principale promesse du candidat Kibaki en 2002, n'a pas été menée avec la détermination nécessaire. Elle s'est arrêtée dès qu'elle menaçait des proches du pouvoir et des cercles d'influence.
- évolution socio-économique: les programmes sociaux ont été insuffisants, ce qui n'a pas permis d'assurer une diffusion en profondeur des fruits de la croissance. L'influence prépondérante de l'ethnie kikuyu sur la politique et l'économie kenyane a été source de rancœurs. Par ailleurs, de graves problèmes fonciers restaient sans solution depuis une quarantaine d'années.

- méthodes policières: les agissements de la police ne sont pas toujours en ligne avec les pratiques des pays démocratiques : dans la lutte contre la secte fondamentaliste et mafieuse Mungiki, très populaire auprès des populations pauvres des bidonvilles, la police a certainement procédé à des « assassinats extrajudiciaires », (sans doute 500 en 6 mois).
- aspects institutionnels: la réforme de la Constitution, en vue d'un meilleur équilibre des pouvoirs, n'a pas eu lieu et a profondément divisé la majorité et le camp présidentiel, le ministre Raila Odinga rejoignant alors l'opposition et formant un nouveau parti.

Les élections et la crise :





Le Président Kibaki n'était crédité dans les derniers sondages que de 40 % des intentions de vote.

L'insatisfaction populaire, alliée à la division du camp présidentiel, a permis au luo Raila Odinga, ancien allié du Président puis opposant, de se présenter comme une alternative à partir de septembre 2007, en s'entourant de barons de la politique kenyaneLes résultats des présidentielles, qui ont conduit à la proclamation précipitée de la victoire de Mwai Kibaki, ont été contestés par l'opposition. Des violences ont alors éclaté dans l'ensemble du pays, faisant en tout 1500 morts et 500 000 déplacés.

Le 28 février 2008, la médiation de Kofi Annan aboutit à un partage du pouvoir et à la mise en place d'un gouvernement de grande coalition (parité des membres de la majorité présidentielle (PNU) et de l'opposition (ODM)). Un poste de Premier Ministre est créé pour Raila Odinga et deux postes de vice-premiers ministres sont confiés respectivement à l'ODM et au PNU.

- L'évolution politique du pays depuis l'accord de réconciliation nationale : plusieurs mesures et réformes importantes prévues par l'accord de réconciliation ont bien été mises en œuvre :
- La commission d'étude indépendante sur les élections (IREC), éludant la question des manipulations de dernière heure dans le décompte des voix, a souligné la responsabilité de la commission électorale, démantelée depuis.
- La commission d'enquête sur les violences post-électorales, dite commission Waki a remis son rapport à la mi-octobre 2008. Sur ses recommandations, le Président, le Premier Ministre et le Parlement ont donné leur feu vert à la constitution d'un « tribunal spécial » pour juger les auteurs de violence, que le Parlement a refusé d'autoriser.
- La commission Vérité, Justice et Réconciliation chargée d'enquêter sur les violations de droits de l'homme et crimes économiques entre 1963 et le 28 février 2008, a fonctionné de manière décevante.
- La réforme de la Constitution a marqué une étape majeure, d'une part grâce à la bonne tenue de la campagne et du processus électoral lui-même, et parce qu'elle ouvre la voie à plusieurs réformes fondamentales : électorale, judiciaire, agraire, décentralisation.

Aujourd'hui, l'agenda politique interne est fortement déterminé par les **conséquences du processus engagé par la Cour pénale internationale (CPI).** Dans deux décisions rendues publiques le 8 mars 2011 (correspondant à des affaires différentes), la chambre préliminaire de la CPI a cité à comparaître 6 responsables kenyans soupçonnés de crimes contre l'humanité faisant suite aux violences postélectorales de 2007-2008. Les 6 personnes visées sont des proches du président. Ils se sont rendus à La Haye de leur plein gré pour l'ouverture du pré-procès le 7 et 8 avril.

La nouvelle constitution : Or le texte soumit aujourd'hui au referendum amorce une forme de décentralisation et tente de régler les difficultés foncières en limitant la surface des grandes propriétés pour

réparer les injustices du passé (les terres étaient distribuer selon les alliances politiques). Autres enjeux la nouvelle Constitution limite les pouvoirs du président, crée un sénat, donne plus de pouvoir au Parlement et des dispositions pour garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire. L'autorité officielle de lutte contre la corruption a engagé plusieurs procès contre des fonctionnaires bien en vue.

Impunité : Aucune mesure n'a été mise en œuvre afin de garantir l'obligation de rendre des comptes pour les violations des droits humains, dont certaines pourraient constituer des crimes contre l'humanité, commises lors des violences postélectorales de 2007-2008.

Impunité – police et forces de sécurité: Le gouvernement a annoncé qu'il parachevait trois propositions de loi sur des réformes de la police. Aucun de ces textes n'avait été soumis au Parlement à la fin de l'année. Les informations recueillies faisaient état d'homicides illégaux et d'autres violations des droits humains commis par des fonctionnaires de police et d'autres membres des forces de sécurité. En mars, des témoins ont affirmé que sept hommes avaient été abattus par une équipe de la police administrative au cours d'une opération menée à Kawangware, un secteur d'habitat précaire de Nairobi.

Justice internationale: En mars, la Cour pénale internationale de la Haye (CPI) a décidé d'ouvrir une enquête sur les crimes contre l'humanité qui auraient été commis lors des violences postélectorales de 2007-2008 et, en décembre, le procureur de la CPI lui a demandé de citer six personnes à comparaître. Alors que le Kenya est dans l'obligation d'interpeller et de remettre à la CPI toute personne faisant l'objet d'un mandat d'arrêt émanant de cette Cour, le gouvernement a accueilli en août, au cours des célébrations de promulgation de la nouvelle Constitution, le président soudanais Omar El Béchir, à l'encontre duquel la CPI avait décerné des mandats d'arrêt en mars 2009 et en juillet 2010.

Commission vérité, justice et réconciliation : La Commission vérité, justice et réconciliation mise en place à la suite des violences postélectorales a commencé ses activités. À la fin de 2010, elle avait engagé une procédure nationale pour recueillir les déclarations d'éventuels témoins. Son action a toutefois été entravée par les doutes pesant sur la crédibilité de son président et par son manque de moyens financiers.

Protection des témoins : En juin, la Loi relative à la protection des témoins (amendement) a été adoptée. D'après les informations recueillies, 22 personnes ayant fait des dépositions lors de l'enquête officielle ouverte en 2008 sur les violences postélectorales vivaient dans la peur. Ces personnes pouvaient être appelées à témoigner de nouveau lors de futurs procès devant la CPI ou devant d'autres juridictions. Un nombre inconnu de témoins avaient fui le pays après avoir reçu des menaces.

Violences faites aux femmes et aux filles: Les violences sexuelles et les autres formes de violences liées au genre demeuraient très répandues à travers le pays. D'après une étude officielle menée en 2008 et en 2009 sur la démographie et la santé, les violences conjugales étaient monnaie courante, en particulier le viol conjugal, qui n'est pas considéré comme une infraction pénale au regard du droit kenyan. L'étude a également conclu que les mutilations génitales féminines étaient toujours pratiquées par un certain nombre de communautés.. En juillet, le Parlement a adopté la Loi relative à la lutte contre la traite des personnes, qui sanctionne la traite des êtres humains, et notamment des enfants. Le chef de l'État a donné son assentiment à ce texte en octobre.

Droits en matière de logement : Le gouvernement n'a pas mis en œuvre les lois et les normes existantes relatives aux installations sanitaires dans les bidonvilles et les zones d'habitat précaire, privant des millions de personnes d'accès à des toilettes et à des équipements sanitaires privés. Le manque d'installations sanitaires à proximité immédiate du domicile, ainsi que la faible présence policière dans les bidonvilles et les zones d'habitat précaire, faisaient courir aux femmes le risque de subir des violences sexuelles, en particulier la nuit.

Expulsions forcées : Plus de 50 000 personnes installées le long des voies ferrées vivaient sous la menace d'être expulsées de force après que la société des chemins de fer kenyans, organisme public, eut émis en mars une mise en demeure de quitter les lieux dans un délai de 30 jours. La société a déclaré que cette

mesure était liée à un programme de rénovation. La plupart des personnes susceptibles d'être frappées par les mesures d'éviction vivaient et travaillaient sur ces terres depuis des années et un préavis de 30 jours était totalement insuffisant. Aucun programme global de réinstallation ni d'indemnisation n'a été annoncé par le gouvernement. En juillet, des bulldozers envoyés par la municipalité de Nairobi ont démoli une centaine d'habitations et 470 étals de marché à Kabete (Nairobi). La population n'avait reçu aucune notification de la part des pouvoirs publics. Les expulsions ont laissé sans abri des centaines de personnes, principalement des femmes et des enfants.

Personnes déplacées : Des milliers de personnes étaient toujours déplacées à la suite des violences postélectorales de 2007-2008. En septembre, le gouvernement avait attribué un site de réinstallation à quelques centaines de familles seulement.

Réfugiés et demandeurs d'asile : La frontière avec la Somalie restait fermée, ce qui empêchait le gouvernement, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organisations de répondre aux besoins des demandeurs d'asile et des réfugiés somaliens. Les autorités kenyanes ont, de nouveau, empêché certains demandeurs d'asile de pénétrer sur leur territoire et ont expulsé de force d'autres qui avaient franchi la frontière. La surpopulation dans les trois camps de réfugiés de Dadaab, qui accueillent des milliers de réfugiés somaliens, empêchait toujours ceux-ci de disposer d'un abri et d'avoir accès à l'eau, à des installations sanitaires et à d'autres services de base. Le gouvernement a reconnu que l'un des camps de Dadaab pourrait être agrandi et un quatrième installé. Les autorités kenyanes ont continué à nier toute participation à l'enrôlement forcé de réfugiés au service du gouvernement fédéral de transition de Somalie en 2009. Certaines de ces nouvelles recrues issues des camps de Dadaab avaient moins de 18 ans.

Peine de mort : De nouvelles condamnations à mort ont été prononcées ; aucune exécution n'a cependant été signalée. La peine capitale demeurait inscrite dans la nouvelle Constitution.

La sécurité du Pays :

- Le risque terroriste est renforcé au Kenya après que l'organisation islamiste Al Shabaab a menacé de frapper le territoire kenyan en représailles, suite au déclenchement de l'opération militaire kenyane à son encontre mi-octobre. Plusieurs attaques dont la dernière à Nairobi, le 10 mars 2012 pourraient lui être attribuées, faisant 6 morts et 63 blessés.
- Il est donc recommandé de rester vigilant à tout moment, et d'éviter de se rendre dans les lieux publics les plus fréquentés, en particulier ceux qui le sont par les étrangers, qu'il s'agisse de centres commerciaux, lieux de loisirs, manifestations publiques, évènements sportifs. Les terrasses en plein air sont particulièrement déconseillées.
- ▶ Il est en outre formellement déconseillé de séjourner dans l'archipel de Lamu et dans sa région (à proximité de la frontière somalienne). Une ressortissante française est morte après son enlèvement le 1er octobre 2011, par une dizaine d'hommes armés venus de la mer. Un couple de touristes occidentaux avait déjà été enlevé début septembre dans la même zone et l'un d'entre eux assassiné. Les hôtels et complexes touristiques isolés et plus généralement tous les sites résidentiels disposant d'un accès direct à la mer sont directement menacés.
- ▶ En raison des combats en cours dans le sud de la Somalie, autour de la frontière avec le Kenya, la région frontalière avec la Somalie est formellement déconseillée, jusqu'à environ 50 à 100 km à l'intérieur du territoire kenyan.

2.2Sa politique extérieure

- ▶ Intégration régionale : Le Kenya est membre fondateur de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) avec la Tanzanie et l'Ouganda. Le Kenya a joué un rôle moteur dans les différentes étapes de l'intégration de cette organisation intergouvernementale : relance de l'organisation en 1999 ; union douanière en 2005 ; lancement d'un marché commun le 1er juillet 2010 ; projet d'union monétaire d'ici 2012 ; processus de rapprochement entre l'EAC, le COMESA (Marché commun des pays d'Afrique de l'est et d'Afrique australe dont le Kenya est également membre) et la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) en cours depuis 2008 afin de créer une zone de libre échange inter régionale.
- ▶ Somalie: Le Kenya est directement intéressé par la situation en Somalie. Victime de fréquentes incursions du Shabaab somalien et gardant en mémoire les attentats de Nairobi de 1998 (213 morts et 4 000 blessés), le Kenya a fait le choix d'un engagement plus direct au début de l'année 2011 : coopération avec l'Ethiopie et appui à des milices pro gouvernementales pour une offensive en février 2011 ayant permis de reprendre du terrain à Al Shabaab dans le Sud Ouest de la Somalie et de constituer une zone tampon. L'engagement kenyan est entré dans une nouvelle phase depuis septembre 2011. Dans le camp de réfugiés de Dadaab (enlèvement de deux ressortissantes espagnoles travaillant pour Médecin sans frontières). Enfin, le Kenya, fortement touché par la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique (4,3 millions de Kenyans en situation d'insécurité alimentaire), accueille également 593 000 réfugiés dont 513 000 somaliens, notamment dans le camp de Dadaab, plus grand camp de réfugiés au monde. Outre les difficultés à gérer l'ensemble des réfugiés, ce camp est un véritable défi sécuritaire pour le pays, les autorités kenyanes craignant des infiltrations du Shabaab.
- ▶ Piraterie : Le Kenya est concerné par le phénomène de la piraterie en provenance de Somalie : les attaques touchent ses propres bateaux et provoquent un détournement de trafic au détriment du port de Mombasa ; certains revenus de la piraterie sont reversés à Al Shabaab. Lié par des accords de transfert de pirates avec les Etats et coalition opérant au large de la Somalie (dont l'Union européenne), le Kenya détient actuellement plus d'une centaine de pirates somaliens dans ses prisons. Le pays bénéficie du soutien de l'Union européenne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour renforcer ses capacités judiciaires et pénitentiaires.
- ▶ Soudan : Le Kenya s'est fortement investi sous l'égide de l'IGAD (Intergovernmental authority on development) dans les négociations de l'accord de paix (CPA) signé entre le Nord et le Sud à Nairobi en 2005. Le Kenya s'est également impliqué dans les négociations sur les modalités de séparation entre le Nord et le Sud et a salué les résultats du référendum sur l'indépendance du Soudan du Sud le 9 janvier 2011.
- ▶ Grands Lacs: Le contentieux opposant le Kenya et l'Ouganda au sujet de l'île de Migingo (sur le lac Victoria) est en cours de résolution. Les deux gouvernements ont en effet choisi de privilégier la voie diplomatique et un accord a été trouvé en août 2011 sous la forme de patrouilles policières conjointes. Les deux drapeaux flottent à nouveau sur cet îlot mais le problème du tracé de la frontière n'en est pas pour autant résolu et les travaux sur ce sujet devraient reprendre rapidement.

2.3Sa Situation économique

Le Kenya est la première puissance de la Communauté économique d'Afrique de l'Est. En tant que plus grande économie de la région, le Kenya bénéficie d'atouts économiques structurels indéniables même si le potentiel de croissance demeure encore limité par un sous- investissement, en particulier dans les infrastructures physiques (routes, installations portuaires), ce qui constitue un des points de faiblesse majeurs du pays.

On identifie deux grands freins au développement du pays : la dépendance énergétique qui rend le pays très sensible aux chocs exogènes (prix du pétrole) et l'insuffisance des infrastructures de transport routiers. Par ailleurs, les montants de flux d'investissements directs étrangers sont inférieurs à ceux de l'Ouganda et de la Tanzanie, du fait essentiellement d'un cadre législatif restrictif. On note toutefois de récents efforts salués par la Banque Mondiale.

Données économiques :

PIB: 30,9 Mds USD (2010/FMI) – **PIB/habitant.**: 752 USD/habitant (2010/FMI)

Taux de croissance : 5,4% (2010/FMI) - Taux d'inflation : 5,5% (2010/FMI) - Taux de chômage : 40% (2008/CIA)

Déficit public: 6,5% du PIB (2010/DGTrésor) - **Dette publique**: 47,1% du PIB (2010/DGTrésor)

Balance commerciale (2010): -5,6 Mds USD soit 18% du PIB (2010/DGTrésor)

Principaux clients: Royaume-Uni 11%; Pays-Bas 10%; Ouganda 9%; Tanzanie 9%; Etats-Unis 6%; Egypte 6% (2010/CIA) **Principaux fournisseurs**: Inde 12,5%; Chine 12%; Emirats Arabes Unis 9%; Afrique du Sud 8%; Arabie Saoudite 6%; Etats-Unis 6%; Japon 5% (2010/CIA)**Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2010/CIA)**:

▶ Agriculture : 22%▶ Industrie : 16%▶ Services : 62%

Le secteur agricole kenyan, pilier de l'économie, demeure également très vulnérable aux aléas climatiques obligeant le pays à augmenter ses importations, notamment alimentaires ce qui contribue à diminuer la croissance.

Après un vrai ralentissement en 2008-2009 dû à une succession de chocs internes et externes (sécheresse, hausse des prix des matières premières importées, ralentissement des exportations et des recettes touristiques), dominés par un contexte post-électoral très délicat, l'économie kenyane a su pourtant démontrer sa capacité de résistance aux chocs conjoncturels en se tournant davantage vers le commerce intra régional (EAC et COMESA) et en adoptant une politique macroéconomique contra cyclique (Plan de relance de 200M€ et baisse des taux d'intérêts). Avec l'amélioration du contexte macroéconomique, le budget 2010/2011 qui s'élève à **10Md€** est en hausse de 12,5%.

La réussite économique kenyane repose sur le miracles des 3 T : les transferts de la diaspora représentent la 1ère ressource en devises, le thé (2ème ressource), et le tourisme (3ème ressource). L'horticulture (roses en particulier) constitue la 4ème ressource.

Je m'oppose personnellement à la commercialisation des roses car ce sont des gros exploitants étrangers qui détiennent la production et utilise à outrance l'eau qui devrait subvenir aux besoins vitaux de la population kenyane tels que la préparation des repas, pour se laver ou tout simplement pour boire...

3. Présentation des organismes de la solidarité internationale:

Avant propos : Le tourisme est un facteur économique non négligeable pour la population kenyane. C'est un moteur de croissance et de développement économique important. Mais la guestion suivante doit être posé : quelle forme de tourisme est-elle la plus adaptée pour générer de la croissance, contribuer aux recettes d'exportation, réduire la pauvreté et développer de manière durable et équilibrée les territoires ? Le tourisme permet de valoriser les patrimoines culturels et naturels et d'en faire des atouts économiques, de contribuer à la protection et à la conservation des ressources naturelles et de conscientiser et responsabiliser sur ces sujets mais il doit aussi contribuer à la réduction de la pauvreté. Mais ce potentiel est rarement pleinement exploité. Trop souvent, les retombées économiques pour les populations locales sont modestes au regard des sommes transitant par les opérateurs touristiques internationaux. Ce manque à gagner pour les territoires d'accueil (on parle de « fuites ») est d'autant plus important que le tissu économique local est faiblement structuré. Dans le Parc du Massaï Mara, l'un des plus important Parc du Kenya, moins de 2% de l'argent dépensé par les touristes est injecté dans l'économie locale. C'est pourquoi l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont mis en avant la notion de tourisme durable, objet de la Charte de Lanzarote, signée en 1995 (source CICD). D'ailleurs le siège du PNUE est à Nairobi : L'environnement au service du développement : La mission du Programme des Nations Unies pour l'environnement est de montrer la voie et d'encourager la coopération pour protéger l'environnement. Il mène de nombreux travaux sur les impacts du tourisme sur l'environnement et sur les conséquences du changement climatique. A partir de ces effets produits, je vais vous introduire les trois organismes de la solidarité internationale avec lesquels je travaille sur cette problématique.

J'ai réfléchit à la confusion pour le lecteur de ne pas avoir une seule présentation d'un organisme internationale mais ma mission s'est effectuée avec les trois car ils sont étroitement lié et indissociable pour le bon déroulement du projet.

Le premier « Le Kenya Wildlife Service » est l'initiateur du projet, le second « l'Office de Mwaluganje » est le gestionnaire du projet puis l'association française « Sens Afrique » est l'investigateur et le médiateur du projet.

3.1 LE KENYA WILDLIFE SERVICE (KWS) :



3.1.1 Son origine : C'est une société d'État créée par une loi du Parlement du Cap 376 dont le mandat est de faire respecter les lois et règlements connexes pour une bonne gestion et conservation de la faune sauvage au Kenya. Elle peut intervenir dans le monde entier.

3.1.2 Son mandat : Conserver et gérer la faune du Kenya d'une manière scientifique, réactive et professionnelle. En intégrant, en reconnaissant et en encourageant la créativité du personnel, l'apprentissage continu et le travail en équipe, en partenariat avec les communautés et les collaborateurs extérieurs :

- Intendance des parcs nationaux et réserves, y compris la sécurité des visiteurs et des animaux sauvages au sein et en dehors des aires protégées.
- a surveillance de la conservation de la faune et de la gestion en dehors des zones protégées, y compris ceux des collectivités locales, communautaires et des sanctuaires privés
- Protéger et assurer la survie de certaines espèces menacées.
- Éducation et formation à la conservation de la faune.
- Bio-prospection : intensification des efforts en matière de biotechnologie. Stratégie pour la conservation et la gestion des espèces du Kenya par l'identification, la découverte et la caractérisation de composés utiles, d'extraits d'ADN, de gènes et de microbes de la faune.
- Application du droit national lié à la faune, négociation politique. Réalisation de conventions et protocoles internationaux.
- Arena International: Coordination de la biodiversité liée accords multilatéraux environnementaux (AME), formation de la Coalition pour l'Éléphant d'Afrique et la Convention CITES.
- Eau: responsable de la gestion et la protection des captages d'eau critiques du Mont Kenya, les Aberdares, Mt. Elgon, Chyulu, et Marsabit. Efforts pour protéger et restaurer la forêt de Mau.

3.1.3 Parcs (1) et Réserves (2) :

- Le Kenya Wildlife Service gère environ huit pour cent de la superficie totale du pays. Elle contient 22 parcs nationaux, 28 réserves nationales et cinq sanctuaires nationaux, ainsi que quatre parcs marins nationaux et six réserves marines nationales sur la côte de l'océan Indien. En outre, Le Kenya Wildlife Service gère 125 bases sur le terrain en dehors des zones protégées.
- Au-delà des habitats fauniques, les bases disposent de bureaux, de blocs d'habitation, avec pour certaines des instituts de formation, des zones d'ateliers, des centres de recherche, des bandas, des hôtels, des boutiques et restaurants, des forages, des réseaux routiers, des pistes d'atterrissage des pépinières et du matériel annexe.

3.2 L'OFFICE DU SANCTUAIRE (3) DE MWALUGANJE



3.2.1 Sa charte

L'Office de Mwaluganje, entité physique du Comité, dont le bureau est à Kwale, s'occupe de la gestion du Sanctuaire des éléphants de Mwaluganje. C'est une organisation apolitique, pas de secte, sans discrimination raciale, neutre, impartiale et transparente.

3.2.2 Son Origine

Dans les années 1970, les cultivateurs de Golini/Mwaluganje commencèrent à avoir de sérieux problèmes avec les éléphants présents dans cette région. Plusieurs des cultures qu'ils plantaient étaient en effet détruites par les pachydermes. Face à cette situation, les fermiers n'hésitèrent pas à attaquer les éléphants avec des lances, des flèches, des pierres ou du feu. Malheureusement ces réactions aggravèrent leurs problèmes car les animaux se firent encore plus agressifs. Il s'en suivi des pertes humaines ainsi que la mort de plusieurs éléphants. Une partie des conflits étant provoquée par les déplacements que les pachydermes effectuaient entre la forêt de Mwaluganje (1414 hectares) et la Réserve de Shimba Hills (19251 hectares), les autorités envisagèrent alors de créer un corridor migratoire en louant les terres aux locaux. Cette solution allait permettre non seulement de diminuer les effets négatifs liés aux déplacements des éléphants vers la rivière Manolo (lieu d'abreuvage) mais aussi d'augmenter la surface de leur habitat. En contrepartie, les habitants auraient vu leurs revenus augmenter du fait de la location des terres. En 1992, sous l'impulsion du « Kenya

Wildlife Service », les fermiers acceptèrent enfin de louer une partie de leurs terres pour créer le corridor. En 1993, les propriétaires demandèrent d'avoir un rôle plus actif dans la gestion du Sanctuaire. Pour cela, ils proposèrent la création d'un comité local. Après maintes négociations, un accord fut conclu. Le Sanctuaire de Mwaluganje fut officiellement inauguré en 1995 par le Directeur du KWS, le Dr Western.

3.2.3 Son mandat

Le comité intervient dans :

- 1. La distribution aux propriétaires de l'argent des entrées des touristes au prorata des terres louées ;
- 2. La construction et entretien d'une barrière électrifiée tout autour du Sanctuaire afin de protéger les cultures plantées dans le reste des terres ;
- 3. L'aide à la construction d'écoles et à l'élaboration de programmes éducatifs visant la conservation de la faune et de la flore ;
- 4. L'aide au développement d'entreprises en rapport avec la conservation de la faune sauvage .Projet génératrice de revenu : la gestion de la fabrique de papier à partir des déjections des éléphants.

3.3. L'ASSOCIATION « SENS AFRIQUE »







3.3.1 Son objet : Ella a pour but la valorisation du patrimoine naturel et culturel africain, l'aide à la conservation de la biodiversité, la promotion d'une meilleure cohabitation entre l'homme et l'animal, ainsi que les échanges interculturels entre le nord et le sud à travers un tourisme responsable.

3.3.2 Son origine:

Créée le 9 janvier 2004, c'est une organisation apolitique, non sectaire, non discriminante, neutre, impartiale et transparente. Le siège de Sens Afrique est situé au 3 bis rue de Guigonis, 06300 Nice, France. www.sensafrique.org. Son adresse au Kenya est à l'Office du Sanctuaire de Mwaluganje, P.O. Box 167, Kwale, Kenya.

3.3.3 Son mandat:

Sens Afrique a développé le réseau en France depuis deux ans. Au Kenya, l'implantation s'est renforcée avec de nouveaux accords partenariaux avec l'Office du Sanctuaire de Mwaluganje afin de répondre à des appels d'offre de bailleurs internationaux pour lever des fonds (annexe 1).

Sens Afrique s'efforce de mettre en œuvre des actions pour une gestion durable des ressources naturelles du Kenya en encourageant les populations locales à gérer la faune durablement et en recevoir les revenus économiques. Ses objectifs se déclinent en 4 axes :

En France : 1) sensibiliser le public sur l'urgence à protéger nos écosystèmes.

2) démarcher un public désireux de vivre une expérience responsable auprès des communautés de Mwaluganje.

Au Kenya: 3) développer techniquement et économiquement l'atelier de papier

4) promouvoir et modéliser le projet du Sanctuaire de Mwaluganje.

II. Ma mission: Profil et descriptif

J'ai signé un contrat CUI CAE en partenariat avec le Pole Emploi (annexe 2) de six mois renouvelable du 04 octobre 2010 au 3 octobre 2011 avec l'association « Sens Afrique » en tant que coordinatrice de projet. Via ce contrat, le Ministère de l'Emploi verse une subvention à l'association pour l'aider dans son développement et pour permettre à son employé de valider la pratique de son diplôme. Ce dispositif à permis de mettre en place mon plan d'action individuel et sa validation avec le conseil d'administration et les membres du bureau « Sens Afrique », en accord avec l'Office du Sanctuaire de Mwaluganje au Kenya.

Suite à cette validation, j'ai effectué six mois au siège de Sens Afrique à Nice avec un mois de mission au Kenya en décembre 2010 puis je suis repartie sur le terrain au Kenya de mai à fin septembre 2011.

J'ai détaillé mon profil et le descriptif de mon poste à travers mon plan d'action individuel ci-dessous :

PLAN D'ACTION INDIVIDUEL

POSTE : Coordinatrice de projet de l'association « Sens Afrique »

NOM: Delphine THIBAUT
Date: du 02 OCTOBRE 2010 au 03 OCTOBRE 2011

Objectif du Poste : Développement des projets de l'association dans le cadre de sa mission

Taches spécifiques : gestion administrative, budgétaire et élaboration des plans d'actions pour le projet solidaire de l'association.

| Objectifs Spécifiques | Indicateur | Activités mises en | Priorité | Résultats attendus | Echéances | Référent | contributeurs |
|------------------------|------------|---|----------|---|---------------------|-------------------|---|
| | | œuvre | | | | | |
| Gestion administrative | | | | | | | |
| Ressources Humaines | | -Suivi Déclaration unique d'embauche -aide rédaction des contrats -aide mise en place PAI/Employés - suivi juridique lors de litigemise en place et déclaration des salaires mensuelles - déclaration des cotisations trimestrielles - identifie les formations pour les employés | | Organiser une bonne politique des Ressources Humaines Au niveau : - Juridique - Respect droit du travail - Formation interne et externe pour les employés | Octobre 2010 Annuel | Patrick Brogne | Cea urssaf Démarche auprès des organismes de formation agefos, uniformation |
| Cadre associatif | | -Organisation AG -Rédaction des PV - protection du titre et des activités - assure le respect des cadres contractuels | | Bonne gestion de l'association | Annuel | Nicolas Wagner | Maison des associations de Nice INPI Préfecture Impôts |

| Gestion Financière | | | | | |
|-----------------------------|--|---|-------------------------|---------------------------------------|---|
| Budgétaire | -Elabore et fait le suivi budgétaires des projets -fond de trésorerie | | Mensuel | | |
| Relations Bailleurs | -établit les plans de financements -soutien le président dans la recherche de fonds -rédige les demandes de financements ; montage des dossiers bailleurs de fonds. | | Trimestriel Année 2011 | Nicolas Wagner | Fondation pour l'environnement Bailleurs de fonds Public - privé Subvention régionale, nationale, Locale, International |
| Gestion des plans d'actions | du projet solidaire | | | | |
| marketing communication | -Aide à la création, à la mise à jour du site internet et son référencement rédaction des news-letter - Mise en place de tables rondes dans les universités, les écoles, participation d'évènements, articles de presse | -Bon positionnement dans le réseau commerce équitable et solidairefédération avec association environnementale - Projet de diffusion des Produits à partir du papier recyclé et bouses d'éléphants. | 2010-2011 oct. 2010 | Webmaster EASYNET Jean Louis Felice | -stand: festival de la recherche Nice Festival africain Nice Festival solidarité Monaco Festival des associations Nice Article presse géo, fondation Yann ARTHUS bertrand Comité local Greenpeace Vente des produits dans les boutiques Ethiques: Paris, Nice, Monaco |

| Mission Exploratoire | -méthode d'enquête et recueil de données -veille et analyse le contexte local - entretien des contacts réguliers avec les autorités locales compétentes, - rapport d'informations -planification des actions | Participe dans ses champs de compétences - au contrat cadre avec notre partenaire étranger Diagnostic des enquêtes | dec. 2010 annuel Déc. 2010 Janv.févr.2011 | Paul Musila (directeur) | Comité de Mwaluganje, Kwale Kenya Wildlife Service |
|----------------------------------|--|--|--|--|--|
| Mission projet sur le Terrain | -recherche de fonds -rendez vous avec les bailleurs -Elaboration du budget prévisionnel et la rédaction du projet - Aide à la gestion financières, ressources humaines et du projet - Elaboration du contrat partenariat avec l'office du Sanctuaire de Mwaluganje - Définition des produits à réaliser en papier « déjection d'éléphant » | Collecte de fonds Déposer les proposals aux différents bailleurs Prise de décisions en respectant la législation kenyane Mise en route des nouveaux produits activités génératrices de revenu avec l'atelier de papier | Mai-sept 2011 | James Isiche Ali mwatenga Planète Urgence Ben Ochia Paul Musila Fatima et les 5 employés | IFAW Kenya Wildlife Service Office du S.mwaluganje La fabrique de Papier de Mwaluganje |

novembre 2011 : rédaction d'un rapport de mission et un document de synthèse pour valider le master de Bioforce évalué et suivi par « l'office du Sanctuaire de Mwaluganje ».

III. La mission : Description et analyse des activités

Je vais présenter de façon chronologique la description et l'analyse de ma mission

1. Octobre -novembre 2010 : mes tâches au siège en France :

J'ouvre une petite parenthèse sur mes tâches effectuées au siège en France car elles ont été pour moi très formatrices et ont préparé le travail sur le terrain.

Je me suis occupée le premier mois de remettre à jour l'administration de l'association Sens Afrique. A savoir ; la rédaction des statuts, le règlement intérieur, l'élaboration du mandat, l'organisation de l'assemblée générale et la rédaction du procès verbal, le vote pour les membres du bureau, le changement d'adresse du siège et les dépôts en préfecture. Le mois suivant j'ai redéfinie la communication par le choix d'un nouveau webmaster et hébergeur. J'ai géré le contenu et le référencement du site internet.





Toujours dans le domaine de la communication, j'ai participé à différentes manifestations et festivals dans la région en lien avec l'Afrique ou le développement durable afin d'obtenir de nouveaux adhérents et collecter des fonds privés. J'ai aussi organisé des conférences. D'ailleurs à l'université de Toulon, j'ai été invité par le comité des doctorants scientifiques internationaux, pour présenter les formations de Bioforce, suite à l'introduction de mon projet au Kenya. Je remercie au passage l'équipe communication de Bioforce pour l'aide à la préparation du briefing.

Les mois suivant nous avons renforcé l'équipe par l'embauche d'un logisticien et quelques volontaires. « Sens Afrique » est une petite structure avec deux employés et beaucoup de volontaires engagés. Cela m'a permis de connaître le fonctionnement du pôle emploi, de rédiger les fiches de postes puis les plans d'actions individuels. Je me suis occupée des entretiens d'embauches et de l'élaboration du contrat de travail. J'ai mis en place les bulletins de paie et payer les cotisations salariales et patronales par le biais des **chèques emploi associatif**. Organisme que je conseille à tous ceux qui dans le futur vont émettre des bulletins de paie en France pour le compte d'une association car des conseillers sont à votre écoute.

2. Décembre 2010 mes tâches au Kenya pour la mission exploratoire :

Bien que je connaisse déjà le terrain pour avoir répondu à l'appel d'offre du « Kenya Wildlife Service » en 2005, j'ai acquis grâce à Bioforce des outils pour collecter des informations plus pertinentes. Cela m'a permis d'être plus efficace quant à l'évaluation et l'élaboration d'un nouveau suivit du projet.

Pour définir les projets pour répondre aux besoins des bénéficiaires (aspects financiers, techniques, stratégiques et de montage de projets) l'Office de Mwaluganje a désigné Ali Mwatenga l'assistant du Directeur comme référent pour cette mission exploratoire. Nous nous connaissions déjà puisque Ali est l'un des premiers employés de l'Office. Il a débuté sur le poste de rangers (4) au Sanctuaire puis il a monté les échelons grâce à sa confiance et son sérieux. Ali est aussi mon traducteur car la population cible parle des dialectes différents. Nous avons défini les enquêtes à réaliser pour questionner les employés de l'Office de Mwaluganje et les ayants-droits du projet. Le diagnostic va nous permettre de comprendre la cause du dysfonctionnement :

2.1 Le Diagnostic:

Objectif : Il s'agit d'analyser la demande émise par les communautés frontalières du Sanctuaire et la faisabilité de notre intervention, en ayant déterminé la cause du problème à partir des caractéristiques relevées. La mission a déjà été contextualisé par le positionnement précédent de l'association. Nous avions souligné dans le rapport sur la « Réhabilitation du tourisme dans la région de Kwale » effectué en 2005 la problématique suivante :

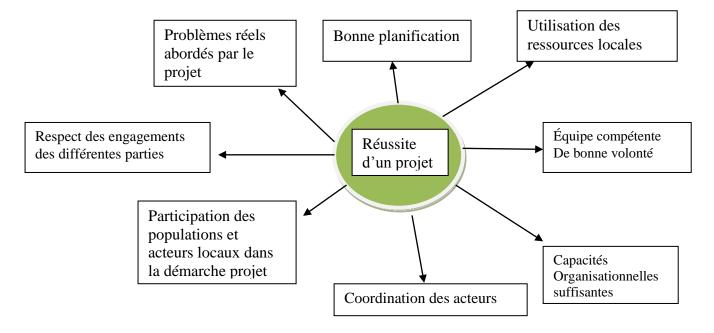


« Dans les pays africains en voie de développement, à moins qu'une partie des bénéfices provenant de l'industrie touristique ne revienne aux communautés locales, ces dernières peuvent se désintéresser de la faune sauvage jugée peu rentable. Certains considèrent que la préservation à tout prix des éléphants est une mauvaise priorité dans des pays où la majorité d'entre eux vit sous le seuil de pauvreté. Du coup les communautés locales sont enrôlées dans le commerce illégal de l'ivoire pour nourrir leur famille. Ce qu'il faudrait réellement pour éloigner la menace qui pèse sur les éléphants d'Afrique, c'est faire admettre que l'ivoire n'a pas de valeur et que la véritable richesse est l'éléphant vivant lui-même. »

Avec le scientifique du « Kenya Wildlife Service » de l'époque Moses Lithoro, nous étions convaincus que la création d'un comité local pour encourager les populations frontalière à gérer la faune de manière durable en leur permettant d'en recevoir les revenus économiques était indispensable. Ce comité à été fondé avec l'aide financière d'USAID au même moment que la création du Sanctuaire. Cela a permis d'installer le bureau du comité en face de celui du « Kenya Wildlife Service ». D'embaucher un directeur, son assistant et un comptable puis de construire un local pour les projets futurs. Après cette phase de lancement, il fallait développer des activités génératrices de revenu autour du Sanctuaire pour pérenniser le projet car le comité ne perçoit aucune aide institutionnel. L'association « Sens Afrique » a mis en route les deux défis suivant en 2006 :

- ✓ La création d'un atelier de papier recyclé à partir des déjections des éléphants installé à l'entrée du Sanctuaire. Les deux employés de l'atelier, fabriquent les produits : marques pages, albums photos et cartes postales. Sens Afrique s'occupe de la promotion et la recherche de réseaux de distribution.
- ✓ Développement d'un tourisme responsable au bénéfice du développement durable des territoires et de leurs populations.

J'ai utilisé la matrice ci-dessous pour dénicher les dysfonctionnements du projet :



2.2 Analyse de la demande :

Mon déplacement au Kenya en décembre 2010 a permis de constater que la situation économique, des populations, était affectée par le recul significatif du tourisme depuis les événements politiques de la période postélectorale de décembre 2008. La sollicitation du comité local pour obtenir à nouveau une aide au développement pour améliorer l'activité de la fabrique de papier nous est apparue justifiée.

Ceci m'a encouragé à mettre en œuvre un nouveau plan d'action pour contribuer à l'amélioration de l'activité génératrice de revenus pour la population localisée à Mwaluganje particulièrement touchée.

2.3 Les bénéficiaires :

Les bénéficiaires directes sont :

➤ les sept employés de l'Office : le bureau est composé d'un directeur, d'un assistant et d'un comptable. Les quatre autres employés travaillent au sein du Sanctuaire, dont deux s'occupent de la fabrique de papier et les deux autres de la sécurité du Sanctuaire.

Les bénéficiaires indirectes sont :

- Les écoles frontalières du Sanctuaire composées d'une dizaine d'instituteurs et environ 90 élèves. En contrepartie elles doivent respecter un programme éducatif sur l'environnement.
- Les communautés environnantes au Sanctuaire ; cultivateurs et quelques commerçants, essentiellement la population Dourma et Digos, qui ont loué leur terre pour créer le Sanctuaire.

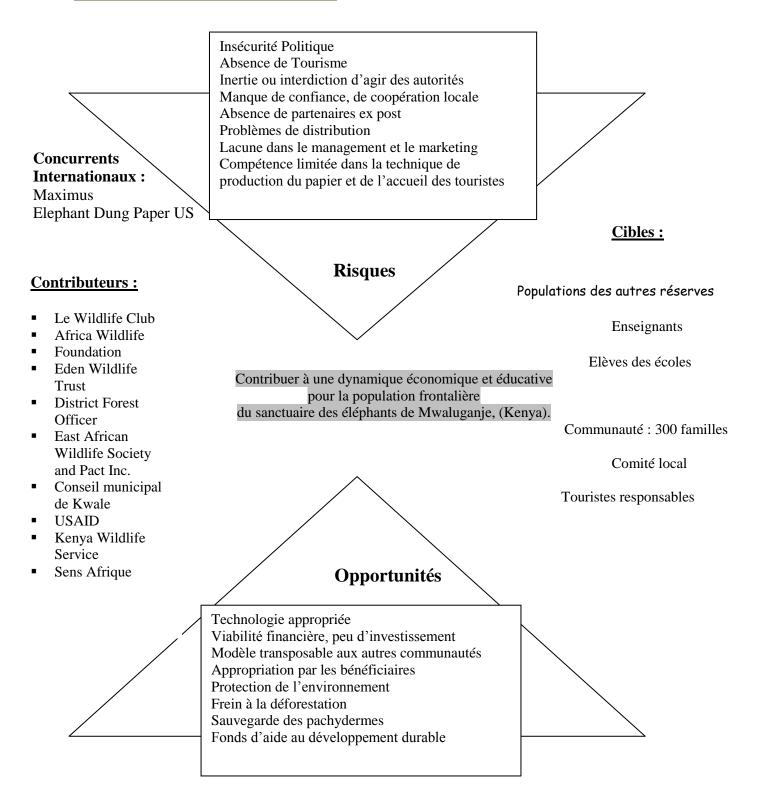
Une fois les sept employés payés, le comptable budgétise les bénéfices obtenus par l'entrée des visiteurs dans le Sanctuaire et la vente du papier. Cette entrée d'argent est redistribuée aux membres des communautés.

.

2.4 Les acteurs :

| Acteur | Contact | Site géographique | Rôle |
|---|--------------------------|---|---|
| | | | |
| PNUE | | Nairobi | bailleur de KWS. |
| USAID | | Nairobi | bailleur du Sanctuaire Mwaluganje. |
| Kenya Wildlife Service | Simon Getau | Shimba Hills National Reserve P.O. Box 30 Kwale, Kenya. Tél.: 254 (040)4159 <u>www.kws.org</u> | Administrateur des parcs nationaux. |
| Africa Wildlife Foundation | M. Iregi Mwenja | Mombasa | Conservation de la biodiversité. |
| Eden Wildlife Trust | | Nairobi, Kwale | Logistique du Sanctuaire. finance la barrière électrifiée. |
| District Forest Officer | Daniel Too | Mombasa | Conseil sur le management de la Réserve forestière protégée. |
| East African Wildlife Society and Pact Inc. | Chris Diaz | | Gère des programmes adaptés à la conservation de l'environnement. |
| Conseil municipal de Kwale | Director council town | Kwale | Chef-lieu administratif de la région. |
| Wildlife club | Instituteur Salim | N'Gonzini school Kwale | Ecoles frontalières au Sanctuaire |
| Camp International Kenya | Simon Englefield | England/Kenya | Chantiers de jeunes volontaires |
| Sens Afrique | D. Thibaut | France/Kenya | Association solidaire-Partenaire projet. |

2.5 Cartographie de l'environnement :



J'ai planifié les futurs objectifs en déterminant les causes du disfonctionnement du projet. J'ai suivi la méthodologie de l'arbre à problème et du cadre logique présenté ci-dessous :

3) <u>Janvier à avril 2011: mes tâches lors de mon retour en France</u> 3.1 Demande de financement auprès d'organismes publiques

Suite à l'utilisation des outils techniques, j'avais enfin une vision globale sur le futur du projet. Je me suis focalisée sur la rédaction des demandes de financement du suivi du projet : « Contribuer à une dynamique économique et éducative, pour la population frontalière du Sanctuaire des éléphants de Mwaluganje, Kenya » .Réinjecter des ressources financières pour la conservation des éléphants va permettre d'équilibrer à nouveau l'écosystème et lutter contre les changements climatiques, en synergie avec l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Je devais respecter les critères d'éligibilités de chacun des bailleurs, par conséquent le contenu de chaque dossier de financement différait, mais ces dossiers avaient en commun : Le résumé

- _ La partie narrative descriptive du projet,
- Le narratif budgétaire
- _ Le budget prévisionnel
- Les annexes

Ci-dessous les bailleurs potentiels sollicités avec dépot de dossier :

- ❖ La bourse AVI Internationale dépendant de la guilde européenne.
- Prix Pierre-Georges Latécoères pour l'innovation
- ❖ Terres de Femmes Fondation Institut de France
- Fondation Yann Arthus Bertrand
- ❖ Fondation Bardot (annexe 3)
- Planète Urgence
- Fondation Terra Symbiosis
- Ville de Nice « Les trophées de l'Environnement »
- IFAW

3.2 Action communication : levés de fonds auprès du grand public



En attendant la réponse des bailleurs, je continuais la sensibilisation du projet en France par le biais d'opérations tel que :

- Les Conférence « Recherche et Avenir » ou à « la Maison de l'Environnement » (annexe 4)
- Présentation et vente des papiers dans le bureau de Poste du quartier. (annexe 5)
- Participation à divers festivals avec notre stand.
- Rédaction, référencement du site et news letter (annexe 6) Cela permet d'augmenter les cotisants et surtout confirmer des commandes de papiers, indispensable pour relancer l'activité génératrice de revenu de la fabrique de papier de Kwale. A ce sujet nous avons d'ailleurs protégé le concept à l'INPI.

3.3 En avril, le constat :

Je me suis concertée avec les membres du bureau « Sens Afrique » pour la planification de ma mission de mai à septembre 2011 à Kwale au Kenya.

Au sujet du financement, nous avions déjà reçu les réponses négatives de la part de la Fondation Terra Symbiosis, du prix Georges Latécoères et de la Guilde européenne. Nous étions en attente de la Fondation Bardot et je devais rencontrer le référent IFAW au Kenya. Par contre nous avons eu une réponse positive de la part de « Planète Urgence » et la « Ville de Nice ». La « Fondation Yann Arthus Bertrand » soutien notre projet moralement par la publication sur leur site de nos produits de papier « d'éléphants ».

4) Mai à Septembre 2011 : les objectifs à mettre en place sur le terrain

4.1 Mai 2011 : Planification des tâches /élaboration du plan de financement :



- j'ai réalisé avec l'équipe de Mwaluganje la planification annuelle : stratégie thématique, stratégies partenaires, budget prévisionnel et plan de financement en lien et en cohérence avec la coordination Sens Afrique en France. (annexe 7)
- je devais assurer le suivi des partenariats existants et mettre en œuvre les décisions prises avec le siège concernant ces partenariats : approfondissement, évaluation et désengagement.



J'ai prospecté un nouveau partenaire « IFAW » sur le terrain, le Fond International pour la Protection des Animaux créé en 1969. Le référent kenyan est James Isiche chercheur et spécialiste de l'éléphant. Lors de notre rendez-vous il m'a conseillé auprès du Directeur du « Kenya Wildlife Service » de Mombasa : Simon Getau pour permettre l'officialisation du partenariat avec le comité de Mwaluganje. Puis pour bien comprendre leur stratégie de mise en œuvre j'ai suivi pendant le mois de juin leur scientifique Ben Ochia, missionné à la base de Kwale.

4.2 Juin 2011 : assurer la gestion de la fabrique du papier :



Grâce à nos opérations marketing nous avons obtenu plusieurs commandes. Une artiste peintre désire des formats A1 pour une exposition sur la violence faîtes aux animaux, une commande pour des faire-part de baptême et surtout les « albums » supports pour réaliser les ateliers de dessins avec les écoliers de Nice (annexe 8).

J'ai réalisé le rapport technique et l'étude de marketing de la fabrique de papier (annexe 9)

4.3 juillet 2011 : renforcement des compétences de l'équipe





- Afin de concrétiser les commandes, il fallait embaucher trois nouvelles personnes, avec le directeur Paul Musila j'ai contribué au management des salariés locaux : rédaction des fiches de poste, recrutement, entretien, gestion des salaires et de l'activité de chacun.
- Par la même occasion j'ai renforcé les compétences du bureau en gestion financière, administrative, et l'organisation en gestion de projets. Nous avons modifié les brochures du Sanctuaire et les avons traduites en français.
- Le logisticien de « Sens Afrique » à été missionné pour épauler l'équipe sur la méthode de fabrication des nouveaux produits à réaliser à base de déjections d'éléphants.

4.4 Aout 2011 organisation et mise en place des congés solidaires avec Planète Urgence



Avec la collaboration de Paul Musila et de son assistant nous avons rédigé « les fiches projet » du partenaire « Planète Urgence » afin de mettre en place les futurs congés solidaires (annexe 10). Nous avions définit deux formations primordiales pour les employés de l'office de Mwaluganje :

- Formation en gestion marketing du personnel de la fabrique de papier de Mwaluganje.
- Formation sur les Techniques de fabrication artisanale de papier recyclé à base de déjections d'éléphants.

Mes tâches lors de l'encadrement des formateurs volontaires « Planète Urgence » sont :

- assurer l'accueil et l'immersion dans le pays.
- Organiser le lieu de vie, les repas, les transports, la salle de formation ainsi que le respect du plan de sécurité.
- Superviser le management de la mission : définition et suivi des objectifs puis évaluation.
- accompagner la mission dans la réalisation de sa capitalisation
- animer l'esprit d'équipe entre les bénéficiaires des formations et les volontaires formateur en coordination avec le siège « Planète Urgence »

4.5 Septembre 2011 : préparation retour en France

Finalisation des produits pour l'exportation Fiche d'évaluation et compte rendu de mission avec Paul Musila.

IV La vie en mission

1) conditions de vie personnelle

1.1 hébergement



Pour mener à bien ma mission, l'office de Mwaluganje m'a permis de m'installer dans l'ancien institut de recherche médical de Kwale. Cette bâtisse a été construite par les japonais à l'époque du projet médical. Aujourd'hui les locaux ne sont pas entretenus. Ils sont transformés en un hébergement bon marché. Il y a des chambres doubles et individuelles ; une cuisine dont les équipements ont disparus....et une salle extérieure avec une table et quelques chaises. Deux gardiens kenyans surveillent le site avec un homme d'entretien à l'intérieur en permanence. Je pense être l'une des seules intervenantes extérieures à séjourner dans ses locaux car mes voisins de chambres sont des étudiants chercheurs kenyans ou tout simplement des travailleurs locaux de passage. Le prix des chambres est de trois cent kenya shilling par nuit ce qui équivaut à trois euros environ. C'est le tarif local puisque sur la côte à trente kilomètres de là, les chambres se louent pour les étrangers au minimum cinquante euros la nuit.

Mais l'attrait de cette base est :

a. Son emplacement:

- Dix minutes à pied de l'Office de Mwaluganje et du KWS.
- A proximité du marché et des cantines locales pour manger
- A quarante minutes de piste, avec un véhicule, de l'entrée du Sanctuaire de Mwaluganje, de l'Atelier de papier et des écoles frontalières.

b. Son environnement:

Le district de Kwale est situé à 33km au sud de Mombasa, délimité par l'Océan Indien et les collines de Shimba Hills à plus de quatre cent mètres d'altitude.

Plus de 400 000 personnes y habitent (du fait de la forte croissance démographique ce chiffre est destiné à augmenter dans les années à venir). Par sa proximité à l'Océan Indien, la ville de Kwale bénéficie d'un microclimat subtropical avec des pluies abondantes qui donnent naissance à une végétation luxuriante et à une forêt dense composée notamment des cycadées et des bois sacrés les Kaya. La forêt primaire est gérée par The Forest Department, en tant que réserve naturelle.

En dehors de la forêt, les terres sont en majorité réservées à l'agriculture qui fournit 75 % des revenus économiques de la population (noix de cajou, noix de coco, mangues, citrons, maïs et pommes de terre). Les autres activités économiques sont la pêche, l'élevage, l'industrie du bois et le tourisme.

Kwale est aussi la ville où sont situés les différents Ministères et administrations du district qui couvre les villes de Tiwi, Matuga, Ukunda, Diani, Likoni et Golini.

1.2 La santé:

J'ai toujours eu une activité sportive régulière ce qui m'a permis d'avoir l'énergie suffisante sur le terrain et dans la mise en place de mes projets. J'étais psychologiquement joyeuse lorsque je quittais. De nature volontaire et téméraire, je quittais sans souci le territoire français pour vivre dans d'autres contrées consciente que c'était des zones à risque médicalement. J'ai contracté certaines maladies lors de mes missions de guidage en Afrique et dans les Caraïbes. Je suis revenu avec la gale du Sénégal (l'hôpital Saint-Louis de Paris me l'a éradiqué en trois jours en prescrivant un spray efficace) puis la dingue en Guadeloupe, la bilharziose au Mali d'ailleurs c'est grâce au contrôle régulier du médecin que je l'ai sue, je n'avais senti aucun symptôme. Pour s'en débarrasser il est possible de prendre un fort médicament : le praziquantel, mise à disposition par la fac de médecine de Paris (à l'époque il n'était pas commercialisé). J'ai contracté le paludisme falciparum en 2003 à mon retour du Togo, qui sait manifesté trois mois après ce retour .Traité par un médecin de village en France connaissant mal cette maladie, il m'a prescrit trois cachets de lariam par jour pendant trois jours. La fièvre était forte mais depuis la malaria ne s'est jamais manifestée. Avec la maturité et les expériences, je fais toujours plus attention.

Avant de partir en mission en mai 2011, j'ai appris que j'étais enceinte depuis avril. Seule la malarone est préconisée pour les femmes enceintes comme antipaludéen. Sur place, je devais faire attention à l'hygiène et à la nourriture. Heureusement que je connaissais une française habitant à quarante kilomètres de Kwale et qui a eu deux enfants au Kenya. Sous ses conseils je me suis rendu à Diani Beach Hospital pour effectuer les consultations mensuelles. Il fallait juste que je rentre en France en septembre 2011 car après le septième mois je ne pouvais plus prendre l'avion. Tout s'est bien passé, la petite Eva est née, en bonne santé, le neuf janvier 2012.

1.3 Les relations avec la population





J'avais une relation privilégiée avec la population locale car je viens régulièrement depuis dix ans. Je me suis immergée dans leur culture avec respect et humilité. On rencontre peu d'occidentaux à Kwale donc je faisais un peu l'attraction auprès des enfants et des villageois en passant à pied pour aller au bureau. J'ai eu plus d'intimité avec les femmes le faîte aussi d'être enceinte et d'avoir reçu mon fils de six ans tous le mois d'août. L'une d'entre elle le gardait toute la journée pour soixante mille kenya shilling soit soixante euros le mois. Elles m'appelaient maman Majaliwa c'est le prénom kiswahili que porte officiellement mon fils et qui veut dire « don de dieu ». Elles rigolaient en montrant du doigt mon ventre « mtoto !» qui veut dire en swahili bébé c'est un sujet qui nous réunissait. Malgré la barrière de la langue nous passions du temps ensemble lorsque j'achetais ma nourriture dans leurs boutiques. L'excision est encore présente mais des organismes interviennent dans beaucoup de villages en offrant aux exciseuses des mallettes d'infirmières pour stopper ces mutilations et réaliser des accouchements à faible risque.



Il y a de nombreuses tribus dans la région de Kwale, attirés par les terres riches et la manne touristique de la côte. Malheureusement la vie « ensemble » entraine souvent des règlements de comptes jusqu'à la mort entre kikuyus, digos, masaï, samburu, merus, kalenjins, luos, luyas....

Le Kenya a installé des agences de sécurité un peu partout sur la côte de Mombasa avec des gardes armés autour des banques, des institutions et des complexes touristiques. Il faut éviter de sortir après vingt heures. Mais Kwale est à l'abri des drogues, du tourisme sexuel et des bagarres du faites de sa localisation dans une zone rurale. Pour moi l'important était d'installer un terrain de confiance pour le bon déroulement du projet. Tous les jours, je serrais la main en demandant des nouvelles aux familles, individu que je côtoyais. Dans les pays du Nord cela semble futile mais dans la culture africaine ce rituel est précieux. C'est l'éthique de l'association « Sens Afrique », remettre au grand jour les sens humains pour le service d'un monde plus solidaire.

1.4 Les conditions de vie en équipe





L'Office de Mwaluganje s'occupe de la gestion du Sanctuaire de Mwaluganje. Le bureau est à Kwale comprenant deux salles :
- l'une pour le directeur et son assistant, c'est là où je travaille.
Paul Musila, le directeur est mon lien de subordination. Il a facilité ma reconduction de visa auprès du service d'immigration de Mombasa.

- l'autre pour le comptable et la responsable en marketing. Sur le terrain, je travaillais avec les hommes et le faîte que j'attendais un enfant ne changeait rien à leur égard. Car la femme africaine même enceinte continue ses kilomètres de marche à pied sous le soleil, son travail dans les champs, au foyer, va chercher l'eau et le bois. Finalement je m'étais habituée à ne plus me plaindre face aux rires de la gente masculine africaine.

J'ai élaboré l'organigramme (annexe 11) avec Ali et nous avons recruté une responsable en marketing. Je dois dire que le directeur l'a choisit car ils sont de la même ethnie : les kikuyus, diplômés ils occupent les postes stratégiques, ils détiennent une grande partie des commerces et des terres du pays. Ce qui complique la gestion des ressources humaines de l'équipe...Je suis restée dans mes domaines de compétences. je n'ai pas autorité à intervenir dans les conflits interethniques. Ali se débrouillait très bien comme médiateur et ma présence positivait « les troupes ». Il existe un important turn over dans l'équipe base de Mwaluganje dut au manque de fiabilité du Sanctuaire après les émeutes de 2008. Certains ont abandonné leur poste. Il y a aussi beaucoup d'absentéisme en raison de décès familiaux et de maladie. J'ai de bons rapports de travail avec Paul, Ali et le comptable car ils sont motivés. Ils croient en la viabilité du projet et nos dix ans de partenariat a renforcé nos liens. Il y a une relation d'égalité homme-femme dut en partie à la religion. Dans la région de Kwale se sont des catholiques et des protestants avec une croyance animiste. En comparaison avec mon expérience en Mauritanie pays pro-islamiste, le « soit gentil et tais toi » compliquait toutes les relations de travail...



En face, il y a les bureaux du KWS, j'ai suivi pendant le mois de juin le scientifique Ben Ochia, chargé de la Faune du Sanctuaire.

Il est détaché par le KWS, sous le couvert du Directeur du district Simon Getau. Pour relater les faits :

En mai 2011, après de nombreuses prospections de bailleurs, je me suis entretenue avec James Isiche, le responsable IFAW.

Malheureusement les fonds cette année était prévu pour des activités dans le Parc de Tsavo à deux cent kilomètres de Kwale. Touché par mon projet, il m'a conseillé de déposer un dossier en 2012. En attendant James m'a recommandé auprès de son collègue le Directeur du KWS de Mombasa. Simon Getau est un homme très demandé par ses fonctions. soit disant, il a juste téléphoné au scientifique Ben Ochia pour que je l'accompagne lors de ces déplacements. J'étais bien sûr très honorée d'assister le chercheur de la Réserve de Shimba Hills. Mais je suis sortit du rendez-vous décu, lorsque je lui ai soumis mon dossier pour signer un memorandum of anderstanding entre nos deux entités, il a mis fin à toute discussion. Je m'en doutais car cet organisme étatique corrompu réclame une participation monétaire avant de collaborer. C'est un cercle vicieux car sans collaboration je vais avoir du mal à lever des fonds français ou européen pour la protection des éléphants du Kenya... Le KWS intervient pour lutter contre la criminalité de la faune par des mesures préventives et réactives pour améliorer la sécurité : Patrouilles terrestres et aériennes ciblant les braconniers et assure la sécurité des habitats de la faune sauvages et des touristes. Mais il ne faut pas oublier que l'ivoire au dix neuvième siècle était devenu la propriété des blancs, ainsi le gouvernement récompensait les kenyans qui restituaient les ivoires trouvés et pour tirer bénéfice de cette opération l'Etat revendait l'ivoire trois fois plus cher...

L'anthropologue Richard Leakey, directeur du KWS en 1998 à perdu l'usage de ses jambes suite au sabotage de son avion pour avoir voulu stopper le braconnage et la corruption. Dans son livre

« Wildlife Wars » il raconte la difficulté d'être directeur du KWS. Cet homme, né au Kenya, l'expert en matière de braconnage n'a pas su jusqu'à maintenant atténuer les conflits, mon projet peut sembler être une goutte d'eau dans ce combat, mais je suis persuadée qu'il reste utile. Je continue la lutte par devoir et passion professionnelle parce que c'est en conformité avec mes convictions.

IV. Analyse des Activités réalisées en mission

1. <u>Problèmes rencontrés et les solutions mises en œuvre : recommandation et suggestion</u>

1.1 Le suivi de la faune : organisation du comptage



TE ADSHOT STATES OF THE STATES



J'ai eu l'opportunité de suivre le scientifique Ben Ochia dans son travail de repérage et d'observation des éléphants du Sanctuaire. « Curieusement » il n'a pas souhaité que je prenne des photos lors des sorties. La prise d'image est toujours délicate et fruit de suspicion avec le KWS. Je n'ai rien suggéré là-dessus, notre travail en commun restait prioritaire. Ben travaille pour la Réserve de Shimba Hills (192 km2) séparée du Sanctuaire de Mwaluganje par un corridor permettant à la faune de Shimba Hills; buffles, guibs, girafes, antilopes des sables et éléphants de se déplacer dans le Sanctuaire et réciproquement. Ben intervient surtout au niveau des éléphants et apporte conseil si le comité de Mwaluganje le sollicite. D'ailleurs ils s'entretiennent tous les matins. Ben s'occupe des familles de pachydermes, il effectue des relevés et décide de transporter telle famille d'éléphants au Parc Tsavo si il y a un trop grand nombre de famille dans le Sanctuaire. Le parc de Tsavo, situé à 200 km du Sanctuaire à été créé en 1948, il est le plus grand parc de toute l'Afrique couvrant 28 877 km2.Il à été victime de la forte sécheresse et du braconnage dans les années 70. Le Sanctuaire des éléphants couvre 3600 hectares. Il est petit mais sa force résulte dans sa gestion par les communautés kenyanes. Il sert aussi de laboratoire pour les autres parcs et réserves puisque le scientifique de Kwale réinsère les familles d'éléphants au Tsavo. Le Sanctuaire est prévu pour environ 200 familles le nombre est souvent plus important ce qui crée les dysfonctionnements suivants :

- Les pachydermes détruisent les barrières électrifiées (installées par Eden Wildlife Trust) avec leurs défenses car leur habitat est devenu trop étroit. Les éléphants piétinent les cultures et sont responsables de plusieurs accidents mortels.
- Une nouvelle mesure de rétention est réalisée par les scientifiques : l'installation d'une barrière végétale (quatre kilomètres) composée de piments et diverses plantes associée à des ruches dont le but est de repousser les éléphants. Solution positive mais trop onéreuse, il reste 116 kilomètres de périmètre à recouvrir et il faut compter dix ans pour que les plantes de la Buffer Zone (barrière végétale) soient opérationnels.

.



Les solutions mises en œuvre :

- Les scientifiques ont déplacé cent cinquante pachydermes dans la réserve de Tsavo Ouest par camion en deux ans et administré un système contraceptif pour les femelles.
- Sens Afrique a déposé un dossier à la « Fondation Bardot » pour financer les réparations et l'entretien de la barrière électrifiées.
- Sens Afrique à la demande de la cellule scientifique du KWS a déposé une fiche projet congé solidaire à Planète Urgence sur « l'aide au recensement des éléphants » pour contrôler et réduire les incidents avec la population locale.

1.2 Les visiteurs dans le Sanctuaire :



Les problèmes rencontrés :

Il y a très peu de visiteurs au Sanctuaire car il n'a pas la notoriété du Parc d'Amboseli ou de la Réserve du Masaï mara auprès des professionnels du voyage. Les tours opérateurs vendent en effet toujours les mêmes safaris pour le tourisme de masse. Ces derniers ont tendance à suivre toujours le même itinéraire avec la visite des parcs classiques du pays et ne vont pas visiter les sanctuaires gérés par les communautés locales.

Du coup les devises repartent toujours dans les pays occidentaux et ne profitent pas aux populations locales. Pourtant, le prix d'entrée du Sanctuaire de Mwaluganje n'est que de vingt dollars et le touriste est sûre de voir des éléphants.

En comparaison, l'entrée du Tsavo est à soixante cinq dollars et celui du Parc d'Amboseli à quatre vingt dollars la journée pour un touriste. De plus, il est difficile de partir seul faire son propre safari en raison de l'insécurité du pays. Vous pouvez louer une voiture et un chauffeur pour visiter à la carte mais c'est plus cher. Les visiteurs sont essentiellement des allemands, anglais, italiens et français. Le tarif pour les résidents, c'est à dire les habitants du pays, est à deux mille kenya shilling soit deux euros l'entrée. Les indiens et les travailleurs étrangers qui résident à Nairobi passent régulièrement leurs vacances sur la côte de l'Océan indien.

Au début nous avions déposé des brochures dans les complexes touristiques de la côte pour inciter les vacanciers à visiter le Sanctuaire. Plus il y a de visiteurs, plus les communautés locales récupèrent de l'argent au prorata des terres louées. C'est l'épine dorsale du projet. Mais avec les émeutes de 2008 les touristes ont déserté le site.





Le développement du tourisme est généralement perçu comme relevant du secteur privé. Or l'implication directe des communautés locales et l'augmentation des recettes locales nécessitent un engagement soutenu de la puissance publique, dans le cadre de sa stratégie à long terme et de plans de développement précis.

Il faut créer des synergies avec tous les intervenants pour améliorer la venue du tourisme et que les communautés locales soient les acteurs. Notamment avec la police locale pour la sécurité, les compagnies aériennes pour des prix abordables, les ministères pour un développement d'infrastructures locales, les agents du service tourisme Kenyan pour facilité l'obtention des licences...

Nous pouvons vérifier la notoriété du « tourisme responsable» aujourd'hui, terme qui désigne généralement les formes solidaires, équitables, éco- ou durables. Le touriste du Nord veut découvrir la culture locale des pays du sud. Sens Afrique prend des mesures dans ce sens (annexe 12) :

Les solutions mises en œuvre :

- Développement pour le comité d'activités transversales apportant des emplois, des revenus nécessaires pour la zone : Ecotourisme, tourisme culturel, tourisme durable....
- réhabiliter des installations et des infrastructures autour du Sanctuaire pour accueillir le touriste.
- Formation en « gestion marketing touristique » pour le Comité du Sanctuaire de Mwaluganje avec la collaboration de Planète Urgence.

1.3 L'atelier de Papier : les commandes se concrétisent :



L'atelier de papier est situé à l'entrée du Sanctuaire de Mwaluganje soit à quinze kilomètres de piste de Kwale. La structure physique s'est agrandit suite à un chantier de reconstruction en partenariat avec Camp Kenya. Nous avons investit dans du nouveau matériel: un tank à eau, une massicoteuse, un coupe papier à levier, des tampons, des peintures et des pochoirs. L'atelier reste artisanal il n'y a pas d'électricité dans le secteur cela reste compliqué pour investir des machines tel qu'une presse papier. Cet investissement permettrait de gagner en qualité mais entrainerait une forte consommation d'eau et d'électricité. Le papier est produit au coup par coup suivant les commandes. La saison des pluies (octobre-novembre et mars-mai) peut être néfaste pour la production. La fabrique est à ciel ouvert et par forte humidité, le papier ne peut pas sécher et moisit....Cela joue aussi sur les employés car ils sont plus vulnérables face aux crises de la malaria à cette saison.

L'atelier produit un stock suffisant pour vendre dans « la boutique souvenir » à l'entrée du Sanctuaire. Les acheteurs sont les visiteurs du Sanctuaire, soucieux de la préservation de l'environnement et des animaux. Au niveau des commandes par internet il y a des faires-parts de mariage, de babyshower, des formats raisin pour des artistes peintres, des cartes de visite pour particuliers... Grâce à la subvention des « trophées de l'Environnement » de la Ville de Nice, Sens Afrique a multiplié les commandes pour que les scolaires puissent réaliser des supports à partir du papier recyclé en bouse d'éléphants.

Les problèmes rencontrés :

Nous avions une commande de papier format A1 à réaliser pour des artistes français. Le comité de Kwale ne savait pas comment les fabriquer. L'erreur était de nous l'avoir caché jusqu'au dernier moment car les artistes qui devait eux aussi respecter une date de réalisation en France ne pouvaient attendre. Dans l'urgence, notre logisticien a eu l'ingénieuse idée de creuser un trou et de poser une bâche tenue par des cailloux pour créer la cuvette de pâte à papier afin de réaliser ce fameux format. Le comité n'a fabriqué que douze formats au lieu des trente demandés. Il faut s'assurer que les quantités commandées soient réalisées à temps. Sens Afrique tient aussi à ce que les employés de la fabrique deviennent autonomes. Mais ils ont du mal à penser qu'ils peuvent vivre à partir de la vente du papier...La crise politique de 2008, le manque de moyens financiers et de savoir faire et la baisse du tourisme ont démotivé l'équipe de fabrication. Certains sont repartis cultiver aux villages.

Les solutions mises en œuvre :

- ✓ En coordination avec les formateurs de Planète Urgence, nous avons élaboré une formation pour les employés de l'atelier de papier sur :
- « la technique de fabrication du papier recyclé de façon artisanal »
 - ✓ Investissement d'une presse-massicoteuse manuelle

1.4 Ecole frontalière au Sanctuaire : sensibilisation au développement durable



Au lancement du projet, USAID a financé, « le Kenya Wildlife Service » pour former les enseignants de l'école de Ng'onzini sur la conservation des ressources naturelles du pays. Par la suite :

- ✓ Les instituteurs ont enseigné leurs compétences faunistique et floristique aux élèves.
 - ✓ Les classes ont construit un bandas pour maîtriser la construction locale.
- ✓ Démarrage d'un jardin potager pour apprendre à bien se nourrir. Par la connaissance de l'animal, l'écolier rentre chez lui à pied sans craindre l'éléphant. Il devient son ami.

J'ai interviewé et déterminé avec l'instituteur Salim les activités à poursuivre pour continuer la sensibilisation des écoliers à l'environnement.

Les problèmes rencontrés :

Les écoles frontalières ne reçoivent plus de subvention pour maintenir et développer les projets environnementaux. Les écoles sont à cour d'idées.

Les solutions mises en œuvre :

Le Sanctuaire et sa périphérie sont riches de plantes endémiques datant de l'ère jurassique, notamment les cycadées. Les forets de bois sacrés avec les plus anciens bois pétrifiés et des fossiles datant du jurassique et triasique. A partir de ces données le jardin devient expérimentation :

- ✓ Nous continuons d'étendre le jardin en insérant ces plantes endémiques, tout en continuant la plantation contre la déforestation.
- ✓ Nous allons conserver aussi des ressources génétiques pour développer des cultures alimentaires nouvelles ou améliorées, des médicaments et autres produits. Par exemple, les plantes sauvages liées aux cultures vivrières peuvent avoir des gènes qui augmentent la tolérance à la sécheresse ou aux inondations. Utiliser les biotechnologies pour faire des cultures plus résistantes.

Pour les plus grands, renforcement du programme d'enseignement sur :

- « science et gestion de la faune » : approche sur la santé de la faune grâce à la surveillance des maladies et au contrôle.
- ✓ Apprentissage du français pour accueillir les visiteurs.

Le but est que si les générations à venir reçoivent un bénéfice dans la gestion des ressources naturelles territoriales, alors ils en prendront soin.

Il est important de conserver et gérer durablement la faune du Kenya et de ses habitats en collaboration avec les générations futures. Pour réaliser ces formations, Sens Afrique fait appel au fond de la ville de Nice.

Nous mettons en place entre l'école de Ng'onzini et une école niçoise une correspondance afin d'échanger sur le thème de la conservation des ressources naturelles planétaire.

CONCLUSION



Malgré l'interdiction du commerce de l'ivoire il y a 20 ans, chaque jour, 104 éléphants sont encore abattus pour leurs défenses. Ce niveau alarmant de braconnage pourrait conduire à l'extinction de l'éléphant d'Afrique sur presque l'ensemble du continent en 15 ans. La CITES (5) ne doit plus soutenir les ventes uniques d'ivoire, le commerce légal de l'ivoire et les propositions de déclassement des populations d'éléphants mais en revanche, soutenir la proposition du Kenya d'étendre de 9 à 20 ans le "moratoire". En Afrique deux millions d'éléphants vivaient en 1960 aujourd'hui ils sont moins de 400 000 et 37 000 au Kenya. Le commerce illégal de la faune sauvage, à l'échelle internationale, se classe second derrière le commerce illicite des stupéfiants et des armes. Il est évalué à 20 milliards de dollars par an ». source Interpol Wildlife Crime August 23, 2007

« Depuis les temps immémoriaux, l'ivoire quitte la côte Est africaine pour l'Arabie, l'Europe, l'Inde et la Chine. Un texte égyptien datant du 1^{er} siècle relate ce commerce. Vers 1850 le missionnaire Krapf rapporte que la cité de Mombasa accueille chaque semaine des caravanes de trois cents à quatre cents hommes transportant jusqu'à six tonnes d'ivoire. On sait aussi que deux cent vingt tonnes d'ivoire passèrent par la douane de Zanzibar durant l'année 1859, représentant 5000 éléphants environ. Le monde colonial était un univers mercantile. En 1957, les braconniers recevaient deux shilling en échange d'une livre d'ivoire qui après passage par l'intermédiaire était vendu 35 à 80 shilling, plus tard les chasseurs n'étaient même pas payé ... Pour les chasseurs kenyans, l'ivoire n'avait pas de valeur monétaire, c'était seulement un échange contre une femme ou des denrées » source Jean-Luc Ville « Le dernier des Eléphants ».

Le grand paradoxe de l'occident est de trouver plus d'intérêt dans un éléphant tué que vivant. Comment sensibiliser ces personnes des pays riches et émergents pour les détourner de l'intérêt de l'ivoire? Les défis pour la conservation de la biodiversité et de la faune du Kenya sont nombreux et variées. Elles incluent le changement climatique, la dégradation et la perte des habitats, l'épuisement des forêts, la volatilité des marchés touristiques, les conflits avec l'espèce humaine provoquée par la croissance démographique, l'évolution des habitudes d'utilisation des terres des communautés qui coexistent avec la faune et le braconnage. Pour s'attaquer à ces questions, Sens Afrique utilise une approche à volets multiples et des stratégies pour engager différents groupes d'intérêt, d'intervenants et de partenaires. Sans le soutien des donateurs et autres partenaires au développement, notre travail serait extrêmement difficile. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec cette catégorie d'acteurs, conscients que « le capital faunistique » est un capital mondiale.

Je remercie particulièrement Bioforce, voix d'excellence pour l'insertion dans le monde de la solidarité, d'avoir pris en considération mes engagements. C'est avec plaisir et fierté que j'offre à l'institut Bioforce une carte postale et un marque-page, fabriqué en déjection d'éléphant, véritable « empreinte » d'un éléphant **vivant** du Kenya. Mon souhait serait que l'Institut Bioforce fasse un « écogeste » en utilisant ce papier, très utile pour écrire et lire...L'Institut Bioforce, nouveau partenaire des actions de Sens Afrique et du Comité de Mwaluganje ? Permettez de le souhaiter et de vous y inviter à y réfléchir...

Pour nous adultes responsables, pour les futures générations et les communautés partageant l'espace vital des éléphants il est urgent d'agir ainsi je terminerai par le message de Wangari Maathai, kenyane, prix Nobel de la Paix en 2004 :

« La conservation des ressources naturelles ou du moins la gestion durable de ces ressources doit occuper une place de choix dans la planification globale du développement du Kenya. Elle doit à long terme enrayer la pauvreté, la malnutrition et le sous développement du pays. »



:

2.7 Cadre Logique

Titre de l'action : Développement des activités du sanctuaire de Mwaluganje, Kenya.

Objectif principal: Contribuer à une dynamique économique et éducative, pour la population frontalière

du sanctuaire des éléphants de Mwaluganje (Kenya).

| | Logique d'intervention | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Risques et hypothèses |
|-----------------------------|--|--|--|--|
| Objectifs intermédiaires | Améliorer le modèle économique de 2. Améliorer le modèle éducatif sur la 3. Améliorer le modèle de l'écotourism | biodiversité de l'écosystème | | |
| Objectifs spécifiques | 1.1 Améliorer la qualité 1.2 Augmenter la production 1.3 Développer des canaux de distribution 2.1 Sensibilisation dans les écoles 2.2 Transposition du modèle aux autres réserves 3.1 Développer les activités d'un tourisme responsable et de congés solidaires. Aménager les infrastructures 3.2 sensibilisation en France par des conférences, ateliers sur la problématique « Homme –animal » | Formats et couleurs dispo Quantité produite / jour Nombre de contrats signés Enquête Nombre formations proposées et suivies Nombre volontaires Quantité locaux à disposition Nombre de conférences | Benchmarking Comité local Chargé de mission Ministère de l'Education Rangers KWS Comité local idem | Si l'électricité est suffisamment accessible. Si le gouvernement soutient le projet éducatif. Si la situation géopolitique est stable. |

| | Logique d'intervention | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Risques et hypothèses |
|-----------------------|--|---|---|--|
| Résultats attendus | R1.1.1 Obtenir un papier de qualité écriture R1.1.2 Proposer plusieurs formats (raisin, A3) R1.1.3 Introduire la couleur R1.2.1 Moderniser les moyens de production R1.2.2 Aménager les locaux pour productivité R1.3.1 Etablir un partenariat avec un transitaire R1.3.2 Trouver des distributeurs de filière commerce équitable R2.1.1 100% des instituteurs frontaliers ont accès à une formation sur la gestion de leurs ressources naturelles R2.1.2 Formation retransmise à tous les élèves R2.2.1 Formation pilote pour les réserves connaissant la même problématique R3.1.1 Augmenter fréquentation du site R3.1.2 Mise en place normes de qualité et de labellisation, développer les capacités d'accueil R3.2.1 Augmenter les partenariats des écoles nord/sud , mise en place de conférences, ateliers | Contrôle grain du papier Nombre de formats dispo Nombre de couleurs Devis machine Modification plan lieux Signature contrat Quantification contacts et partenariats Statistiques stages formation Nombre d'élèves ayant reçu le programme Inscriptions stagiaires Nombre d'entrées réserve Signature Kecobat Lits disponibles Démarcher les écoles et institutions françaises | Outils Chambre professionnelle du papier Imprimeries Comité local Syndicat transporteurs Plate formes commerciales KWS L'instituteur Mr Salim école de Ngonzini Rangers Comité local Ministère tourisme, faune Comité local | On considère que le produit est adapté au marché européen, au juste prix, avec des débouchés. Le Ministère de l'Éducation a donné son accord et les acteurs adhèrent au projet. La fréquentation anglo-saxonne est stable, le tourisme français est relancé. |
| Activités | R1.1 Renforcer la formation technique de fabrication - E R1.2 Investissement nouveau matériel - étude financière é R1.3 Plan de marketing nouveaux clients - Référencer les R2.1 Plan de formation à établir avec KWS pour les insti Création des jardins éducatifs - Diffusion autres écoles R2.2 Modélisation du concept - Etude des besoins des au R3.1 Formaliser un partenariat avec Planète Urgence et 6 formation – développement des congés solidaires – transfer Formaliser l'accueil local dans les villages et nouvelles str R3.2 Sensibiliser les écoles française – partenariat avec le conférences dans des organismes environnementaux. | RH compétentes et motivées Financements insuffisants Qualité adaptée marché Appropriation par les bénéficiaires Concurrence loyale Tourisme relancé sans crise politique Accord population locale | | |
| | 1 | | | Conditions préalables : Condition géopolitique stable Accords des autorités Obtention des financements |